

L'évolution de l'emploi par métiers depuis 30 ans

Définition des métiers au sens des « familles professionnelles »

- Les statistiques et les études de la Dares sur les métiers et les qualifications reposent sur la nomenclature des familles professionnelles (FAP), à 3 niveaux emboîtés
 - 22 domaines professionnels
 - 87 familles professionnelles agrégées
 - 225 familles professionnelles détaillées
- Cette nomenclature permet de comparer les données produites par Pôle emploi sur les métiers (offre/demande de travail) et les données produites par la statistique publique sur les catégories socio-professionnelles
 - Répertoire opérationnel des métiers (ROME) : 531 fiches-métiers, croisées avec 9 qualifications différentes ; toutes les qualifications ne sont présentes dans chaque métier
 - Professions et catégories socio-professionnelles (PCS, ex-CSP) : 412 postes
- La nomenclature FAP est élaborée et entretenue par la Dares, en lien avec de nombreuses institutions (Afpas, Céreq, DGEFP, Direccte, Insee, MEN, Oref, Pôle emploi).

Exemple de mise en correspondance entre les différents niveaux des 3 nomenclatures (FAP, PCS et ROME)

C Électricité, électronique		
C0Z Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique		
C0Z20 Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	672a Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	H2601 Bobinage électrique
		H2602 Câblage électrique et électromécanique
		H2603 Conduite d'installation automatisée de production électrique, électronique et microélectronique
		H2604 Montage de produits électriques et électroniques
		H2605 Montage et câblage électronique
C1Z Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique		
C1Z40 Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	622b Câbleurs qualifiés, bobiniers qualifiés	H1504 Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique
	622a Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique	H2601 Bobinage électrique
	622g Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique	H2602 Câblage électrique et électromécanique
		H2603 Conduite d'installation automatisée de production électrique, électronique et microélectronique
		H2604 Montage de produits électriques et électroniques
H2605 Montage et câblage électronique		
C2Z Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique		
C2Z70 Techniciens en électricité et en électronique	473b Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique	H1207 Rédaction technique
	473c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique	H1209 Intervention technique en études et développement électronique
		H1504 Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique
C2Z71 Dessinateurs en électricité et en électronique	473a Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique	H1202 Conception et dessin produits électriques et électroniques
C2Z80 Agents de maîtrise et assimilés en fabrication de matériel électrique, électronique	482a Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique	H2501 Encadrement de production de matériel électrique et électronique

FAP

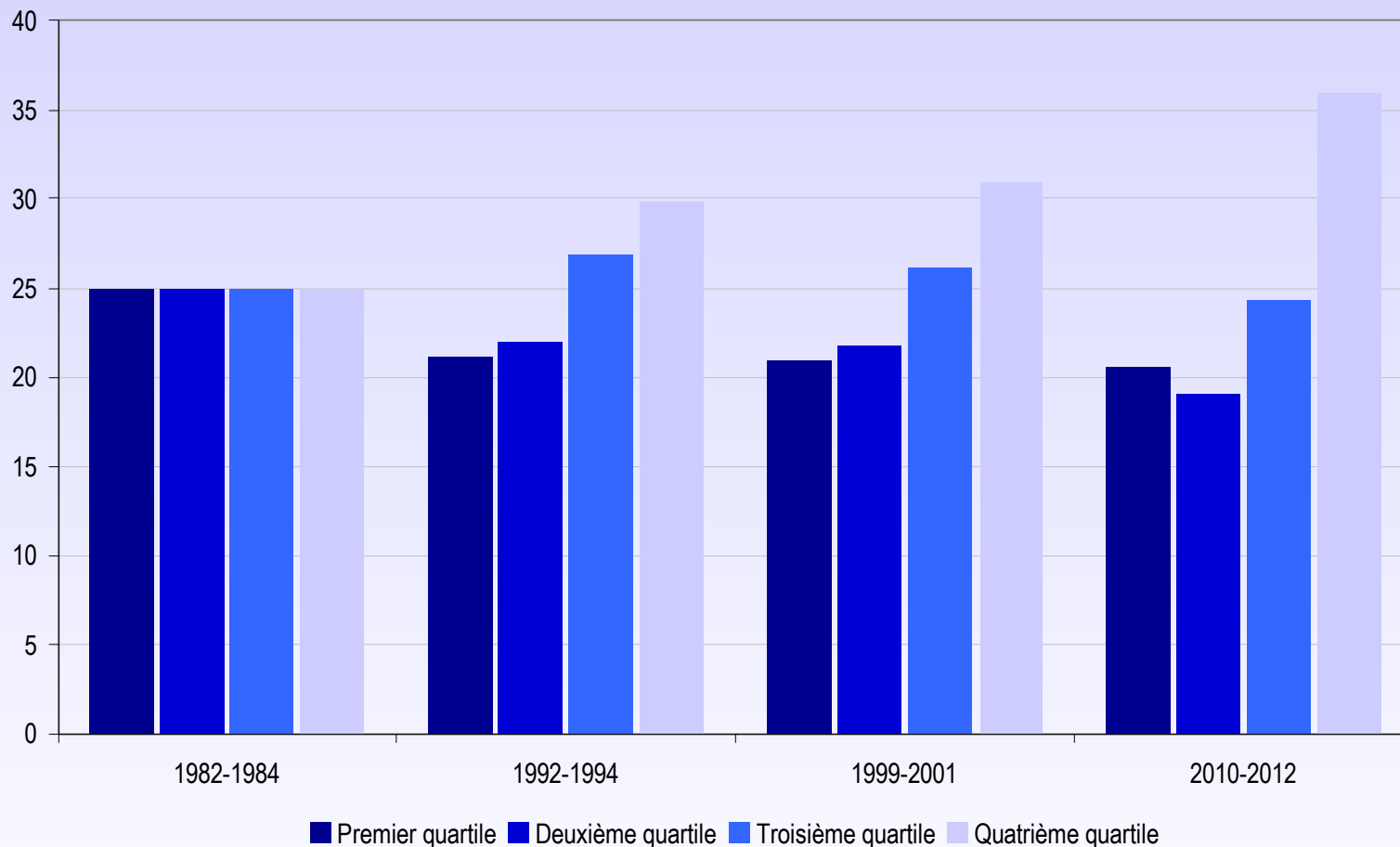
PCS

ROME

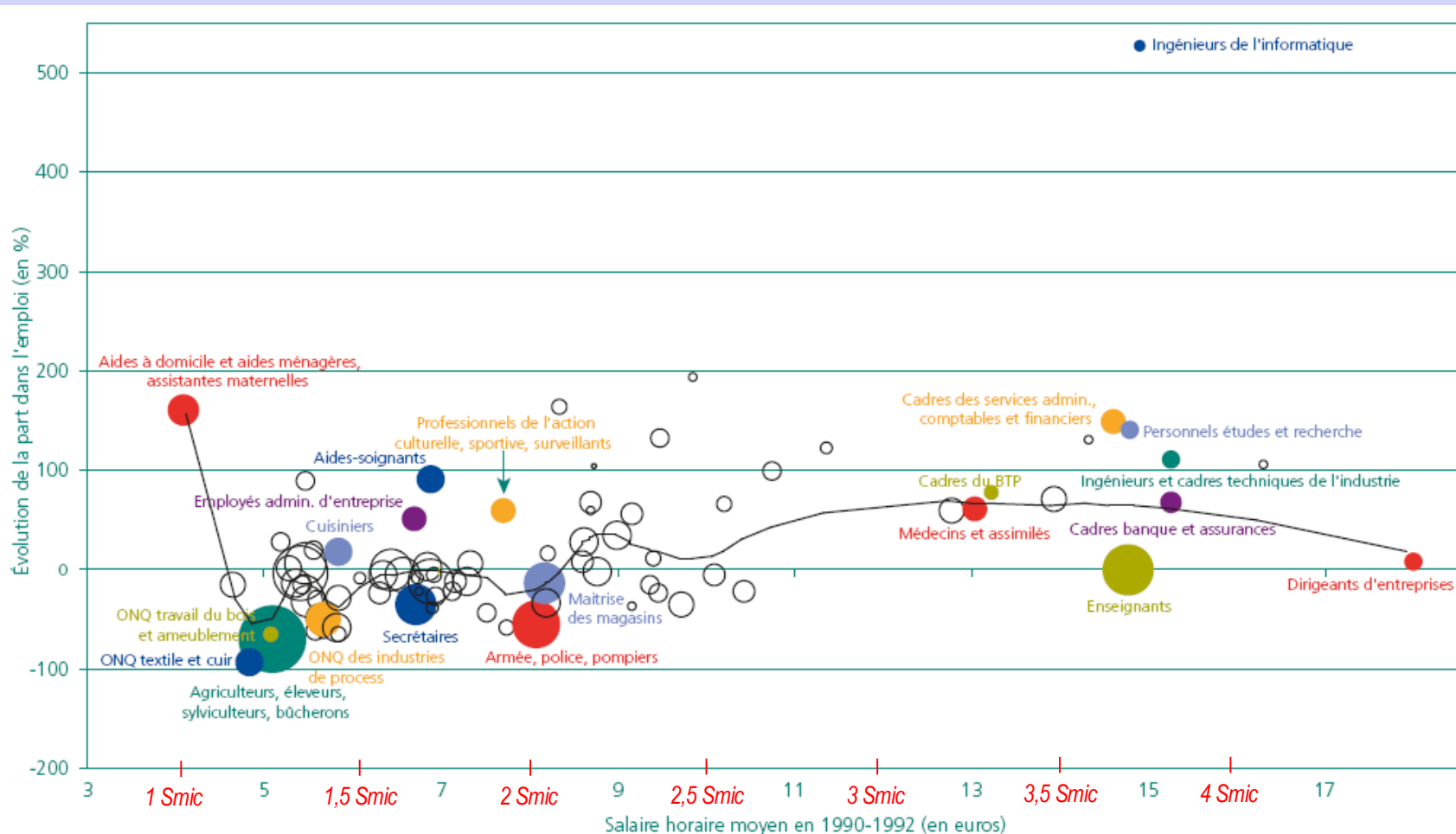
Les métiers sont classés en fonction du niveau de salaire horaire moyen des personnes qui les occupent

- Pour étudier l'évolution de la structure de l'emploi par niveau de qualification, il est nécessaire :
 - D'une part, de hiérarchiser les métiers (au sens des familles professionnelles)
 - D'autre part, de mesurer les évolutions de l'emploi dans chacun de ces métiers
- Les nomenclatures ne définissent de hiérarchie entre les métiers, elles servent juste à les classer sans ordre.
- La méthode adoptée consiste à hiérarchiser les métiers en fonction du salaire horaire moyen des travailleurs qui les occupent. Cette approche couvre la qualification des emplois, plutôt que la qualification du travail ou des individus.
- Mesurer la qualification par le salaire a bien sûr de nombreuses limites, mais la hiérarchie entre les métiers qu'elle décrit est relativement stable dans le temps.

La part de l'emploi dans les métiers les plus qualifiés au début des années 1980 (*les mieux payés*) a augmenté de 50 %



La progression des métiers les plus qualifiés est partagée par la quasi-totalité de ces métiers

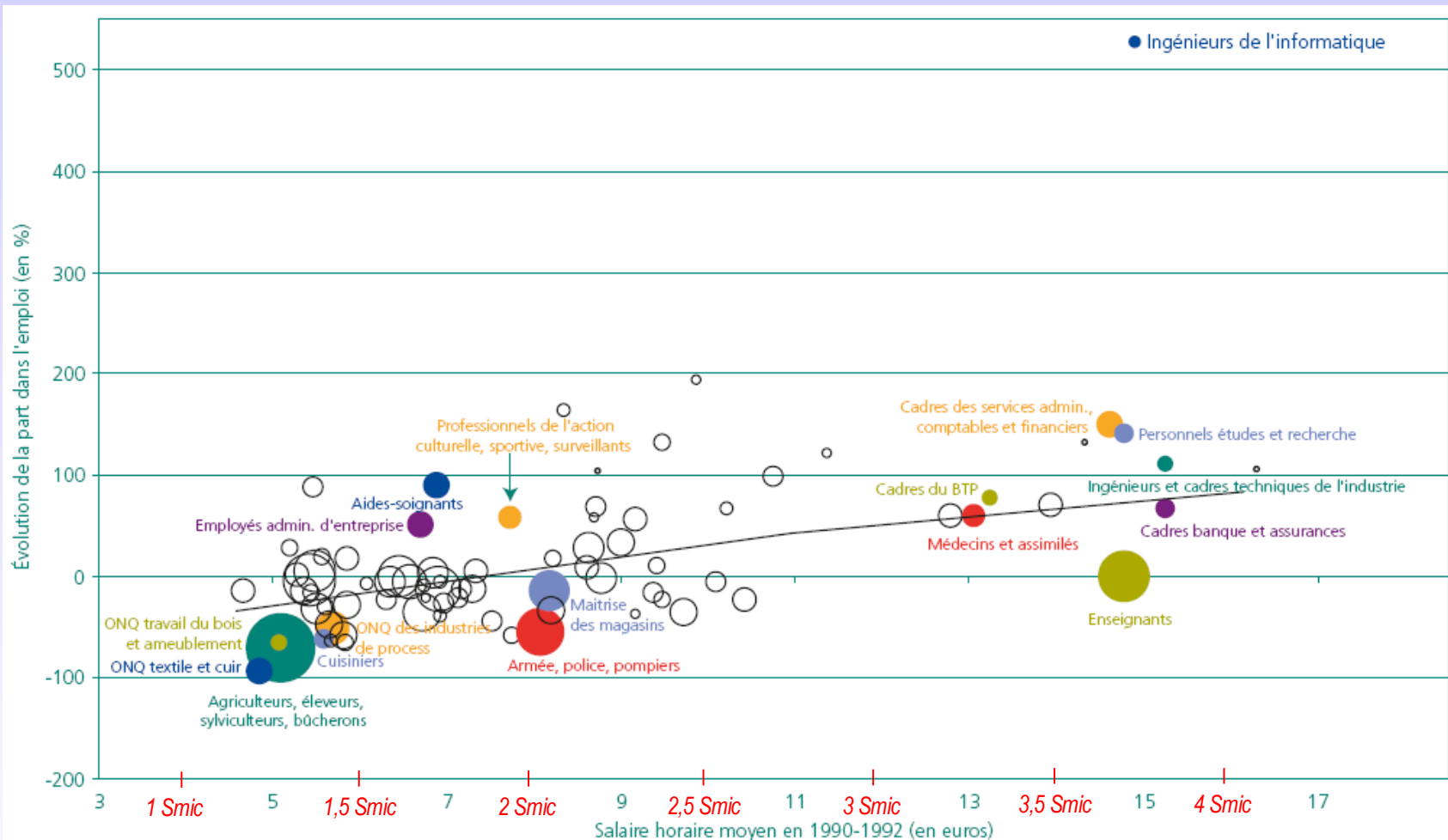


La taille des bulles est proportionnelle à la part de chacune des familles professionnelles dans l'emploi en 1982-1984. La courbe correspond à une courbe de tendance (encadré 3).

Lecture : la part dans l'emploi des aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles est passée de 1,5 % en 1982-1984 à 3,9 % en 2010-2012, soit une augmentation de 160 %.

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine résidant en ménages ordinaires, en emploi, sauf marins, pêcheurs, aquaculteurs, employés de services divers et professionnels de la politique et clergé.

Hors services à la personne et dirigeants salariés, la part des métiers dans l'emploi a crû avec le niveau de qualification

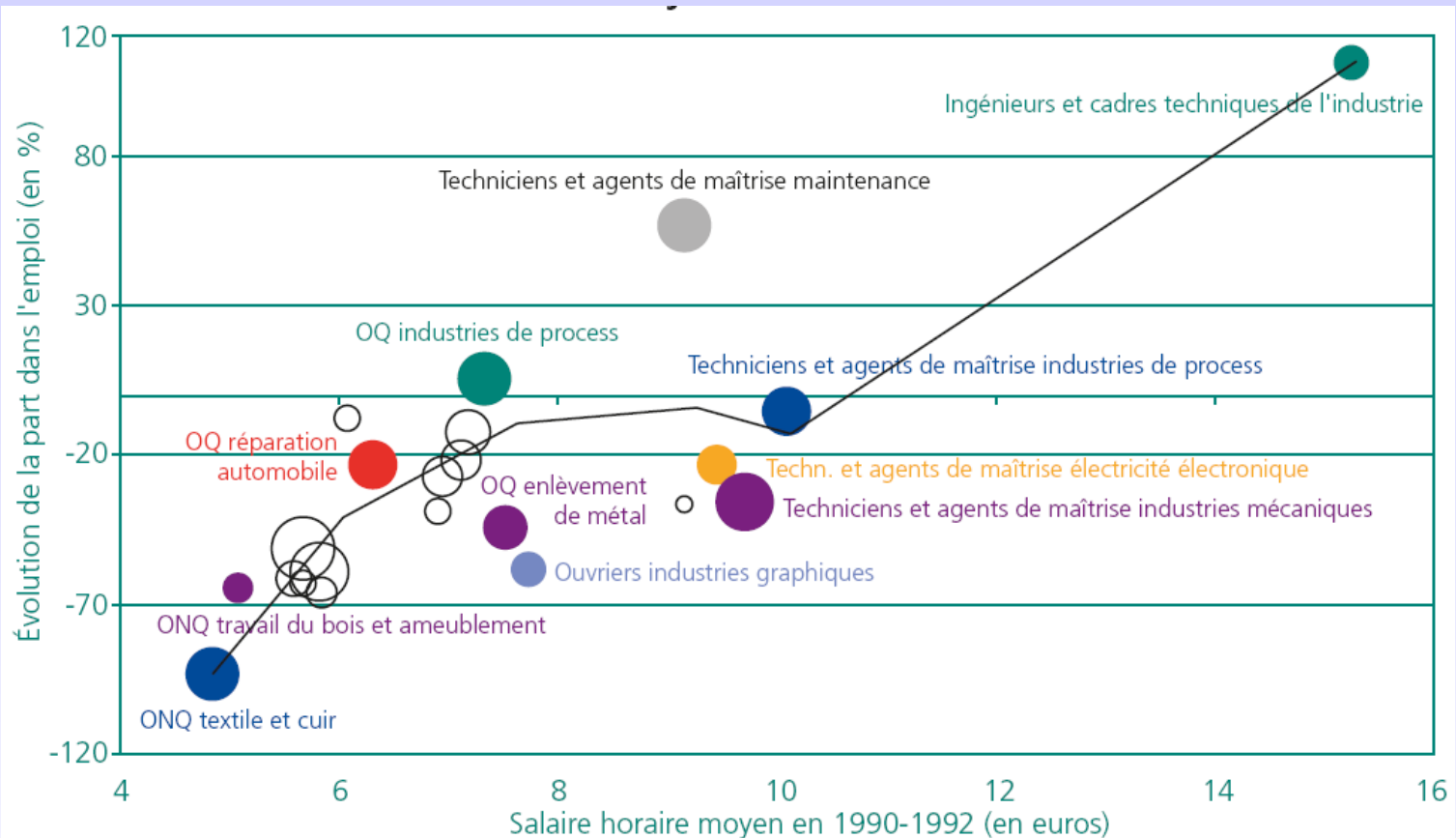


La taille des bulles est proportionnelle à la part de chacune des familles professionnelles dans l'emploi en 1982-1984. La courbe correspond à une courbe de tendance (encadré 3).

Lecture : la part dans l'emploi des ingénieurs de l'informatique est passée de 0,2 % en 1982-1984 à 1,4 % en 2010-2012, soit une augmentation de plus de 500 %.

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine résidant en ménages ordinaires, en emploi, sauf marins, pêcheurs, aquaculteurs ; employés de services divers et professionnels de la politique et clergé, aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles et dirigeants d'entreprises.

Pour les métiers de l'industrie, l'élévation du niveau de qualification est importante, sans polarisation

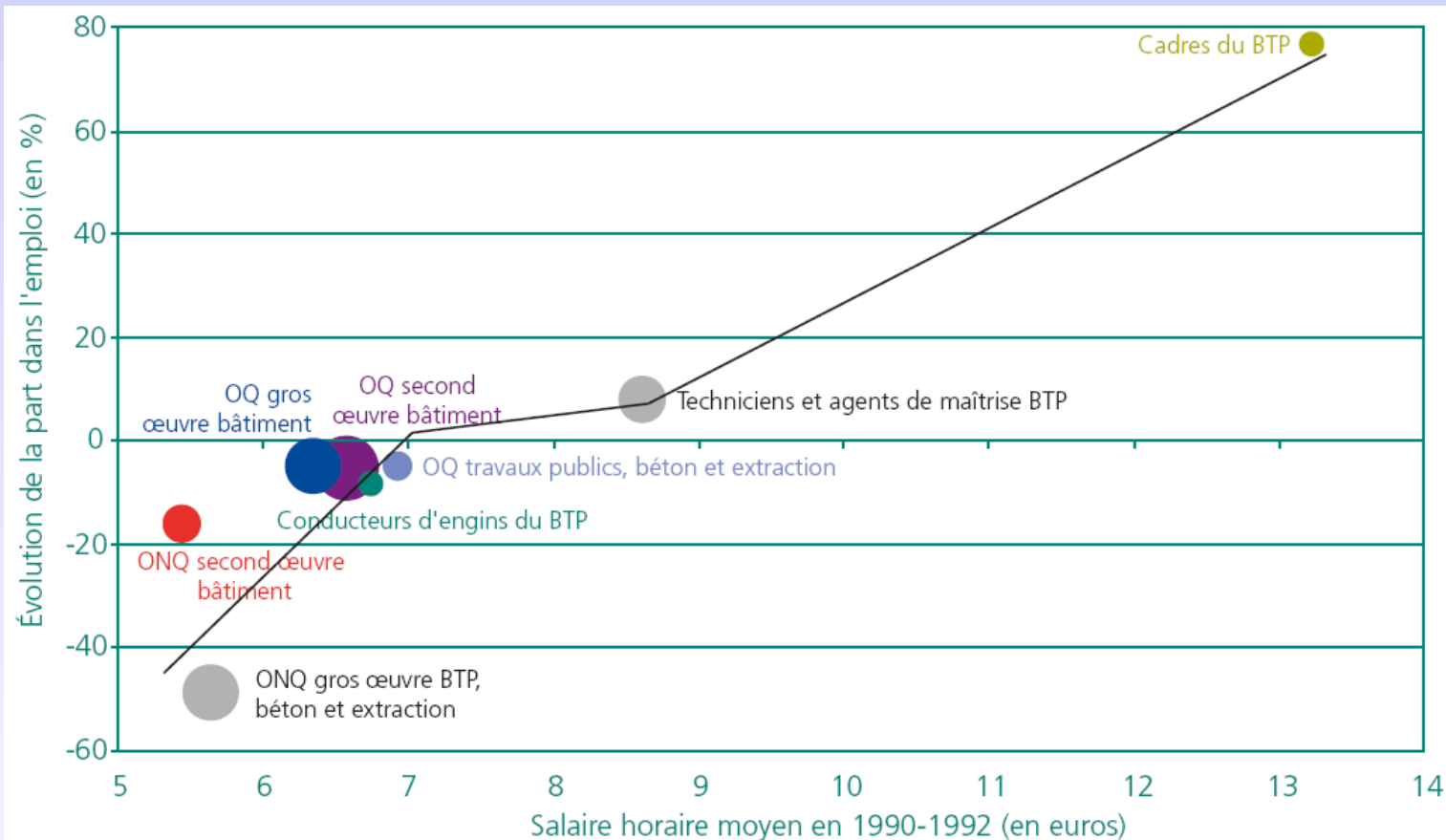


La taille des bulles est proportionnelle à la part de chacune des familles professionnelles dans l'emploi en 1982-1984. La courbe correspond à une courbe de tendance (encadré 3).

Lecture : la part dans l'emploi des ingénieurs et cadres techniques de l'industrie est passée de près de 0,5 % en 1982-1984 à 1,0 % environ en 2010-2012, soit une augmentation de 111 %.

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine résidant en ménages ordinaires, en emploi et exerçant un métier du domaine professionnel de l'industrie.

Pour les métiers du bâtiment, l'élévation du niveau de qualification est importante, sans polarisation

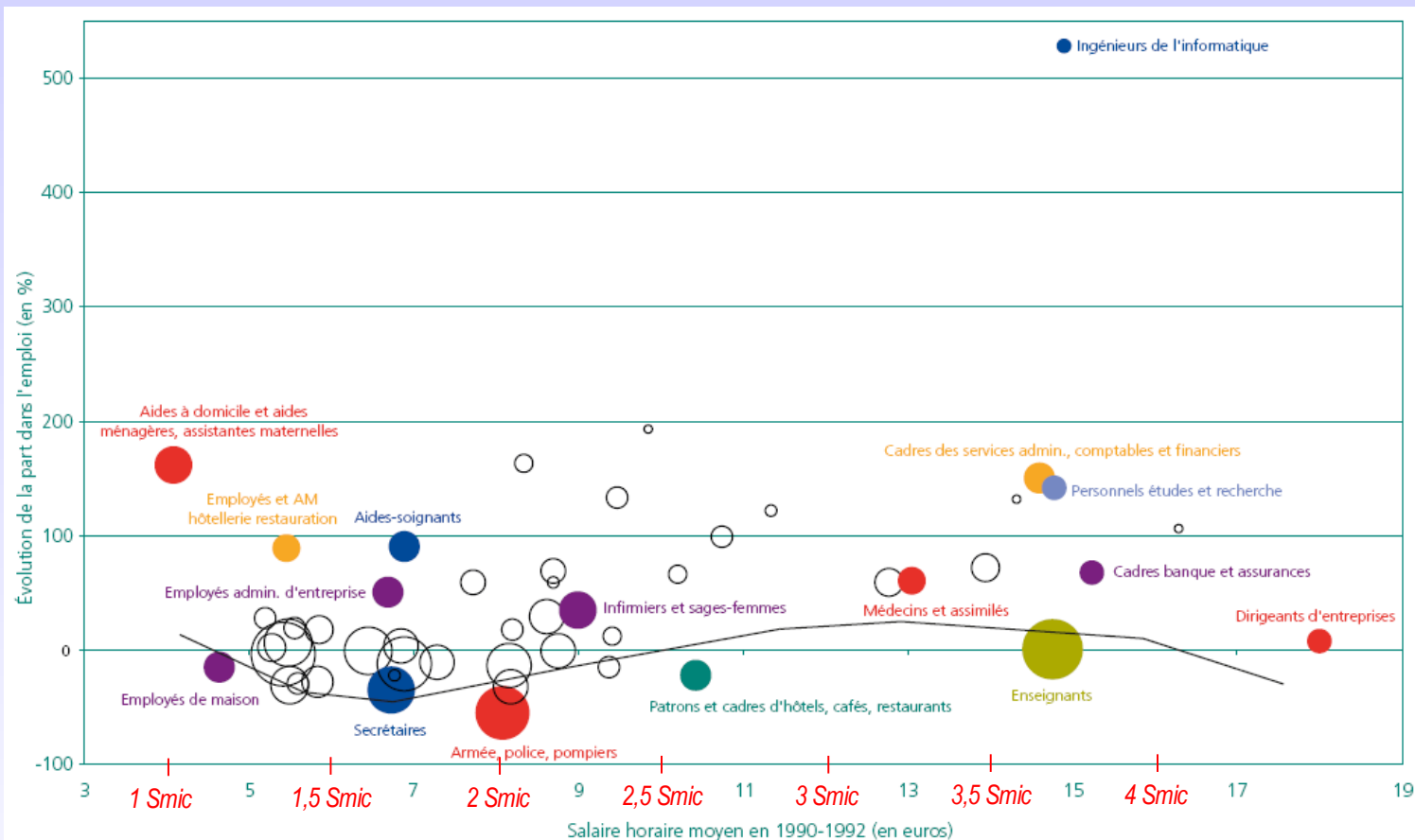


La taille des bulles est proportionnelle à la part de chacune des familles professionnelles dans l'emploi en 1982-1984. La courbe correspond à une courbe de tendance (encadré 3).

Lecture : la part dans l'emploi des cadres du BTP est passée de 0,3 % en 1982-1984 à 0,6 % en 2010-2012, soit une augmentation de 77 %.

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine résidant en ménages ordinaires, en emploi dans une famille professionnelle du bâtiment et des travaux publics.

Pour les métiers du tertiaire, la structure des qualifications est restée stable, sous l'effet de l'emploi public et des SAP...

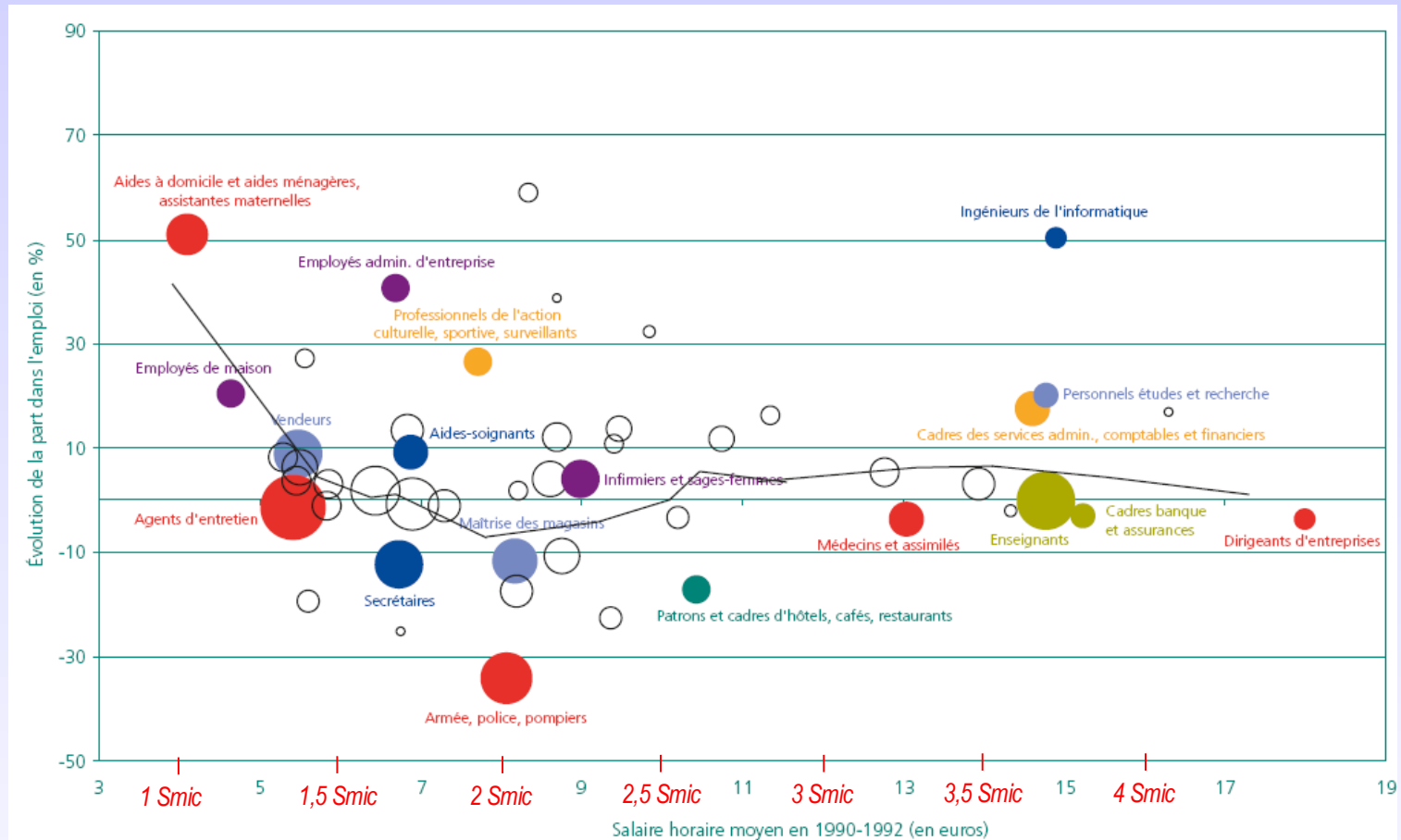


La taille des bulles est proportionnelle à la part de chacune des familles professionnelles dans l'emploi en 1982-1984. La courbe correspond à une courbe de tendance (encadré 3).

Lecture : la part dans l'emploi des aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles est passée de 1,5 % en 1982-1984 à 3,9 % en 2010-2012, soit une augmentation de 160 %.

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine résidant en ménages ordinaires, en emploi et exerçant un métier du domaine professionnel du tertiaire (sauf employés des services divers, professionnels de la politique et clergé).

...avec une légère polarisation sur la période 1993-2000



La taille des bulles est proportionnelle à la part de chacune des familles professionnelles dans l'emploi en 1992-1994. La courbe correspond à une courbe de tendance (encadré 3).

Lecture : la part dans l'emploi des aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles est passée de 2,0 % en 1992-1994 à 3,0 % en 1999-2001, soit une augmentation de 50 %.

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine résidant en ménages ordinaires, en emploi et exerçant un métier du domaine professionnel du tertiaire (sauf employés des services divers, professionnels de la politique et clergé).

Pas de polarisation des métiers en France au cours des 30 dernières années, à l'inverse de ce qui est observé dans les pays anglo-saxon

- Les résultats présentés sont robustes à la méthode de classification retenue
 - Critère privilégié : salaire horaire moyen
 - Autres critères possibles : niveau d'étude global, niveau d'étude des débutants, catégorie socio-professionnelle, salaire corrigé d'effets de structure non lié à la qualification (âge, condition de travail, région, etc.)
- La classification des métiers selon le niveau de salaire est par ailleurs celle qui est la plus stable dans le temps
- Légère polarisation dans le tertiaire au cours des années 1990 uniquement, en lien notamment avec :
 - pour les métiers peu qualifiés, le développement des services à la personne
 - pour les qualification intermédiaires, la réduction de l'emploi dans les armées avec la fin de la conscription
 - pour les métiers qualifiés, la stagnation de la part des enseignants